

Le Conseil Municipal est convoqué le Jeudi 4 Juillet à 18h45 à la Mairie.

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

Ordre du jour :

- 1) **Approbation du Conseil Municipal du 21 Mai 2024**
- 2) **Affaires communales**
Modification du règlement intérieur de la Piscine Municipale
Avis du Conseil Municipal sur la demande d'autorisation environnementale en vue de la création de deux bassins d'écrêtement et la rectification du ruisseau de Combemouise pour la protection contre les crues sur la Commune de Creissan au profit de la Communauté de Communes Sud Hérault
- 3) **Finances communales**
Décision modificative n°2024/01 sur le budget principal
Ligne de trésorerie 2024
- 4) **Subventions**
Demande de subvention : Optimisation de l'approvisionnement en eau potable
- 5) **Relations extérieures**
Convention d'adhésion à la mission d'appui et de soutien à la prévention des risques professionnels
Convention de partenariat pour la gestion d'un point de contact-La Poste Agence Communale
Convention de prestation de service pour l'entretien et le nettoyage des voiries de la Commune de Cruzy
- 6) **Personnel communal**
Mise à jour du tableau des emplois
- 7) **Questions diverses**
Résultat de la consultation eau et assainissement

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal et à l'article L.2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance du 4 Juillet 2024 sera filmée et retransmise sur la chaîne TV de la commune.

Fait à CREISSAN, le 24 juin 2024



Le Maire,


Laurent BRUNET